



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 5 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

L'accord de coalition mentionne que le Gouvernement poursuivra la valorisation et la promotion du Luxembourg comme siège des institutions européennes, en mettant l'accent sur ses pôles juridique, financier et digital. À cette fin, le Gouvernement se dotera des moyens et ressources adéquats pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une approche ayant comme objectif le renforcement de ce statut de capitale européenne. De surcroît, il faudra rendre le Luxembourg plus attractif pour les agents travaillant pour les institutions européennes. A l'approche du mi-mandat de cette coalition, il convient de faire le point sur cette politique afin de déterminer si l'action du Gouvernement a porté ses fruits sur le terrain.

Dans ce contexte, je souhaiterais discuter, dans le cadre d'une question élargie, l'état des lieux de la politique de valorisation du Luxembourg comme siège des institutions européennes, notamment en ce qui concerne le centre de traduction des organes de l'Union Européenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député